



PLAN DE FORMATION

Développement durable

Le développement durable dans votre organisation : changer le monde avec votre monde

1,5 unité d'éducation continue

Description

L'intérêt grandissant pour le concept du développement durable (DD) trouve écho, depuis près de trois décennies, dans les différents secteurs de l'activité humaine : énergie, agriculture, transport, foresterie, aménagement du territoire, etc. Depuis 2006, la Loi sur le développement durable encadre l'application des principes de DD dans l'administration publique au Québec. Conséquemment, les organisations québécoises se retrouvent interpellées, de manière directe ou indirecte, par un concept qui appelle à une transition importante de nos manières de réfléchir et d'agir pour assurer un avenir viable et agréable à l'humanité sur notre planète.

Plusieurs indicateurs environnementaux, sociaux et économiques démontrent que la transition vers une société plus durable est maintenant nécessaire. Cette formation a été développée dans l'optique d'outiller les gestionnaires et décideurs afin qu'ils puissent opérer efficacement cette transition dans le respect des gens et des écosystèmes.

Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera en mesure :

- de comprendre les fondements du concept du DD (historique, définition);
- de comprendre la pertinence du concept et ses implications pour les différents types d'organisation;
- de distinguer les démarches, instruments et outils qui permettent l'opérationnalisation des principes de DD;
- de savoir comment intégrer le développement durable dans la gestion des organisations ou des projets.

Contenu

Les fondements du développement durable

- Historique et pertinence du concept
- Définition du développement durable
- Modèles, approches et stratégies d'action

Les outils du développement durable et leur application dans les organisations

- Introduction aux outils de mise en œuvre du DD
- Revue des outils : normatifs, de gestion (SGDD), de suivi, de reddition de compte
- Dialogue et participation des parties prenantes
- Application en contexte organisationnel

La mise en pratique dans les contextes réels

- Exercices pratiques de mise en œuvre de certains outils dans le contexte professionnel des participants
- Restitution des résultats et échanges entre les participants et les formateurs

Clientèle visée

Gestionnaires de PME, des entreprises, des municipalités, des institutions, etc.

Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011

cesam@uqac.ca

cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation. **Contrôle des présences** : Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.